

AMENAGEMENT : avis défavorable pour le projet de centre commercial de Lucciana

La Commission départementale d'aménagement commercial de Haute-Corse (CDAC), réunie le 24 juillet à [BASTIA](#) / T : 04.95.55.97.60, a donné un avis défavorable au projet de construction d'un centre commercial, porté par la SAS Fanti, sur la commune de Lucciana. Baptisé "Kalliste", le complexe commercial projeté compte plus de 20 000 mètres carrés de surface de vente répartis sur quatre bâtiments. Il prévoit également l'implantation d'un marché réservé aux producteurs locaux et de différents services parmi lesquels une bibliothèque municipale et un amphithéâtre. Le promoteur a la possibilité de déposer un recours devant la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC).